

AVIS DE COURSE TYPE RIR

UNE FEMME A LA BARRE

Dimanche 21 septembre 2025

Le Grau du Roi

Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue

1. REGLES

La régate sera régie par :

- Les RIR,
- Le présent avis de course,
- La fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régate est ouverte à **tous les bateaux habitables** en Jauge Osiris.
Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.
Obligation d'une femme à la barre pendant toute la régate.
L'équipage devra être constitué d'au moins 50 % de femmes.
Une bonification de 5 % sur le temps réel sera appliqué si plus de 60 % de femmes à bord.
- 2.2 Documents exigibles à l'inscription :
- Certificat OSIRIS à jour.
- Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant".
- Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide.ou
 - La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- 2.3 Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- 2.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le lien email de rappel de l'évènement ainsi que sur le site internet dans la rubrique <https://www.sngRPC.com/inscriptions-en-ligne/>
Au plus tard le **Samedi 20 septembre 2025 à 16h.**

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 25 € par bateaux.

4. PROGRAMME

La SNGRPC se mobilise pour que plus de femmes pratiquent la voile à tout âge en toute confiance et liberté.

« Une femme à la barre » est une régates conviviale qui met les femmes à l'honneur en les conviant à prendre la barre en régates.

4.1 Vendredi 19 septembre 2025

Confirmation des inscriptions avant 18 h.

4.2 Dimanche 21 septembre 2025

9h30 Briefing obligatoire.

10h30 Premier signal d'avertissement.

18h00 Proclamation des résultats et remise des prix suivies d'un apéritif

Tirage au sort des lots.

5. FICHE COURSE

La Fiche course sera distribuée au briefing, avec tous les renseignements sur les marques de parcours, les parcours à effectuer, les procédures de départ. Le rôle de l'arbitre sur l'eau et les règles fondamentales à respecter seront expliquées.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Parcours au vent sous le vent et parcours olympique, la formule temps sur temps sera appliquée et pour les Parcours côtiers, la formule temps sur distance sera appliquée avec application du CVL dans tous les cas.

7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

SNGRPC
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
Tél. 04 66 53 29 47



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

contact@sngrpc.com



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72